

# RÈGLEMENT 2024



**OUVERTURE DES CANDIDATURES : OCTOBRE 2023**

**CLÔTURE DES CANDIDATURES : 31 JANVIER 2024**

AEF info est un groupe de presse professionnelle spécialisé sur de nombreux champs socio-économiques depuis 25 ans : éducation, enseignement supérieur, recherche/innovation, emploi, social, ressources humaines, développement durable, RSE, habitat/urbanisme, ville intelligente, sécurité globale. Ses 80 journalistes à Paris et en Région, experts de leur domaine, publient en continu des informations à ses quelque 25 000 abonnés.

Depuis 2010, le groupe organise de nombreux événements en lien avec les problématiques couvertes par ses fils d'information, colloques, congrès, salons professionnels ou grand public, notamment Salon Postbac, Jeunes d'Avenirs, Nouvelle vie professionnelle et La Journée nationale de la Reconversion, Produrable, Congrès HR, etc.

En 2021, dans la mouvance de Produrable, le grand rendez-vous BtoB des acteurs et des solutions durables, qui regroupe plus de 10 000 professionnels du développement durable et de la RSE, le Groupe AEF info a créé le salon BtoC TALENTS FOR THE PLANET, spécialisé sur **l'Emploi, les Métiers et Formations à impact**, pour accompagner la transition sur le volet Compétences. En 2024, durant la 4ème édition du salon qui se tiendra le **6 mars** prochain au **Parc Floral de Vincennes**, le Groupe AEF info organise les **Trophées Talents for the Planet** pour accélérer la transformation écologique et sociétale, en partenariat notamment avec France Université, CGE, CDEFI et CDEFM.

## Article 1 – Contexte du concours

Avec TALENTS FOR THE PLANET, le groupe AEF info a créé le premier **salon Emplois, Métiers, Formations à impact**, un grand événement annuel pour rendre visibles les besoins en compétences et l'acculturation des publics, les métiers régénérés par la Transition écologique et sociétale. Cet événement gratuit rassemble des lycéens, des étudiants et jeunes actifs mais aussi des publics en reconversion professionnelle et toute personne qui veut mieux comprendre les transformations écologiques et cours ou à venir et s'y investir.

Pour informer, recruter, construire ensemble et déployer les sujets à l'échelle de leurs organisations ou du grand public, toutes les parties prenantes de la transition s'y retrouvent :

- Les **formations** (écoles, universités et organismes de formation),
- Les **entreprises** (grands groupes, startups, branches professionnelles, opcos)
- Les **assos** et parties prenantes

Avec ses partenaires, Groupe AEF info organise les Trophées TALENTS FOR THE PLANET pour identifier et promouvoir les acteurs qui passent à l'échelle en termes de formation et/ou d'acculturation des publics qu'ils gèrent, étudiants, salariés, fonctionnaires, citoyens, etc. L'objectif des Trophées TALENTS FOR THE PLANET est **d'identifier et de distinguer des bonnes pratiques transformantes** qui pourraient être déployées ailleurs. C'est la raison pour laquelle AEF info n'a pas souhaité créer un palmarès : en matière de DD-RSE, l'objectif se doit d'être collectif. Il ne s'agit pas de classer les organisations mais au contraire,

mettre les initiatives en lumière, à la portée de tous, de les partager dans un esprit de progrès collectif et surtout de donner envie à d'autres organisations de s'en inspirer.

## Article 2 – Catégories

Les Trophées TALENTS FOR THE PLANET distinguent les universités, grandes écoles, organismes de formation, associations, entreprises, branches professionnelles, opco, collectivités sur leur passage à l'échelle en matière de formation ou acculturation en matière d'écologie et de RSE. La transition écologique ne réussira que si tous les acteurs les enjeux, les données et les bénéficiaires actuels ou à venir, dans leurs modes de pensées. Les Trophées TALENTS FOR THE PLANET s'adressent prioritairement à trois groupes d'acteurs :

- **Établissements d'enseignement supérieur / organismes de formation**
  - ⇒ Les meilleures formations transversales déployées dans l'ensemble des disciplines d'un même établissement (ou une composante, notamment pour les universités)
- **Entreprises, collectivités, administration**
  - ⇒ Les meilleurs déploiements d'acculturation et/ou de formation de leurs collaborateurs
- **« Grand Public »**
  - ⇒ Les meilleurs dispositifs mis en place pour acculturer et/ou former le grand public.

## Article 3 – Participants

Peut candidater tout type d'organisation (universités, écoles, OF, collectivités, entreprises, associations, etc.) qui a développé des formations DD-RSE sur grande échelle afin de permettre à l'ensemble de leurs étudiants/collaborateurs/grand public de se transformer et de transformer son métier ou futur métier sur ce sujet.

Les actions mises en place doivent concerner tout ou partie très significative des effectifs ou des citoyens. Le critère principal d'éligibilité concerne en effet le passage à l'échelle.

## Article 4 – Critères

- **Pour les établissements d'enseignement supérieur et les organismes de formation/CFA** : des changements majeurs dans les maquettes académiques concernant le maximum de niveaux et de disciplines, avec des modules innovants mais également transformants sur les sujets de la transition écologique et sociétale.
- **Pour toutes les catégories** :
  - Le déploiement auprès des publics de connaissances factuelles nécessaires à la compréhension des défis de la transition écologique ;
  - La mise en place d'actions transverses permettant l'acquisition par tous ou une partie substantielle des publics de connaissances et compétences facilitant l'appropriation des différentes dimensions de la transition écologique, sociale et sociétale ;
  - La mise en place d'expériences favorisant la mobilisation des publics pour

œuvrer en faveur de la transition écologique ou sociétale dans son activité professionnelle, sa vie personnelle ou sa vie de citoyen.

Être dans le registre de la preuve : quels moyens se sont donné les établissements d'enseignement supérieur, les collectivités et les acteurs économiques pour initier ces transformations, les réussir et en mesurer l'impact.

## Article 5 – Modalités de participation

La candidature aux Trophées est **gratuite et ouverte à tous les membres décrits dans l'article 3**. Les candidats doivent soumettre un **dossier de candidature**, dûment rempli, qui décrira l'initiative, avant le **15 janvier 2024**.

- Les candidatures peuvent être déposées dès maintenant et doivent être envoyées par mail à : Anne-Laure ALBERGE, Chef de projet  
[trophees@talentsfortheplanet.fr](mailto:trophees@talentsfortheplanet.fr)  
06 07 84 86 35

## Article 6 – Jury

Le Jury en cours de composition sera composé de droit du directeur général et d'un journaliste d'AEF info, d'un représentant des différentes conférences de direction de l'enseignement supérieur, de France Compétences ou DGEFP, des Acteurs de la compétence mais aussi des réseaux d'entreprises, des entreprises, Opcos et les réseaux de collectivités...

Le Jury est souverain. Il se réunit pour délibérer, arrête une liste de finalistes et décide des lauréats. Si un membre du jury a déposé un dossier, il ne participe pas à la délibération le concernant afin de conserver la totale neutralité du jury. Jusqu'à l'annonce officielle des lauréats, les membres du jury sont tenus à la confidentialité.

Si les candidatures sont très nombreuses, le choix se fait en deux temps : une première sélection par les journalistes d'AEF info ; la sélection finale par le jury.

## Article 7 – Les prix

Six Trophées sont décernés, deux dans chaque catégorie, mention **Acculturation** et **Professionalisation** :

- « Établissements d'enseignement supérieur/OF/CFA », mention Acculturation et Professionalisation
- « Entreprises/Collectivités/Administrations », mention Acculturation et Professionalisation
- « Grand Public », mention Acculturation et Professionalisation

Parmi ces six lauréats, le jury choisit un **Grand Prix** et éventuellement un **Prix coup de cœur**.

Ces Trophées ont pour but de développer le réseau et la visibilité des organisations lauréates :

- Visibilité dans AEF info et auprès de nos partenaires
- Visibilité sur le site AEFinfo.fr auprès de l'ensemble de ses 22 000 abonnés et de ses communautés professionnelles sur les réseaux sociaux (plus de 100 000)
- Visibilité sur les salons TALENTS FOR THE PLANET et Produrable (participation gratuite à un atelier ou une conférence)

### **Article 8 – Le dossier de candidature**

Pour participer au concours, le candidat doit déposer le dossier de candidature complet qui comprend :

- La fiche de renseignement complétée et signée
- Une présentation de l'initiative présentée

**Aucun dossier ne sera accepté après la date limite.**

**Aucun dossier incomplet ne sera pris en compte.**